



Bulletin Municipal

— de —

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

*Une commune
au **coeur** de
notre avenir*



ETE 2026



Bulletin Municipal

de

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

ÉTÉ 2026



SOMMAIRE



MUNICIPALITÉ

- Le mot du Maire p. 2 à 5
- Compte Financier Unique 2025 p. 6
- Budget Primitif 2026 p. 7 à 8



VIE MUNICIPALE

- Conseil municipal p. 9
- Travaux, cadre de vie & projets p. 10 à 12



DOSSIER DU TRIMESTRE

Le 8 mai 2026 :
Châteauneuf-la-Forêt au cœur
de la vie locale ! p. 13 à 15



ÉCOLES • ENFANCE • JEUNESSE

- Périscolaire
- École maternelle Sanfourche
- Activités enfance et jeunesse p. 16 à 21



COMMÉMORATIONS & CITOYENNETÉ

- Commémorations nationales p. 22



VIE ASSOCIATIVE, SPORT & ANIMATIONS

- Associations
- Sport
- Culture
- Manifestations et animations p. 23 à 31



ÉTAT CIVIL

- Naissances
- Mariages
- PACS
- Décès p. 32



SONDAGE

p. 33



EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

p. 34



AGENDA DE L'ÉTÉ 2026

- Manifestations & rendez-vous
à ne pas manquer p. 35



INFOS PRATIQUES – À VOTRE SERVICE

- Numéros utiles
- Permanences
- Santé
- Écoles
- CPTS Monts et Barrages p. 36

Une commune
au cœur de notre avenir





MAIRIE DE
CHATEAUNEUF-LA-FORET



Bernard BRUN
Maire de
Châteauneuf-la-Forêt



LE MOT DU *Maire*

Chers concitoyennes et concitoyens, la nouvelle équipe municipale et moi-même, avons pris nos fonctions le 22 mars dernier et comme pour les plus hautes instances de l'Etat, notre premier Bulletin Municipal marquera également un aperçu des premiers cent jours de notre mandature qui, selon toute vraisemblance, devrait se prolonger durant les sept prochaines années soit pour plus ou moins 2555 jours.

Les premières semaines ont été marquées par un engagement important de l'ensemble de l'équipe majoritaire pour faire face aux nombreuses sollicitations, tant de la part des administrés que des autorités préfectorales, départementales et intercommunales. Ce travail a permis de préparer et de planifier les différentes échéances inscrites à l'agenda de la collectivité.

A cet effet, si la présidence de la communauté de commune « Briance-Combade », sans trop de surprises, est revenue à Joël FORESTIER, maire de Neuville-Entier, nous avons eu le plaisir de voir Lydia RUBY-MONTEIL, 1^{ère} maire adjointe au maire de Châteauneuf, être élue 1^{ère} vice-présidente de la com-com.

Ces 100ers jours, pré-estivaux, de notre mandat auront été marqués par une présence de nos conseillers municipaux et/ou de moi-même lors des manifestations sportives et associatives qui se sont déroulées sur notre territoire.

Nous avons également pris le temps de rencontrer et faire connaissance avec un maximum d'élus, de présidents ou représentants d'associations mais aussi d'accueillir en mairie toutes celles et ceux qui ont émis le souhait de nous rencontrer pour diverses raisons.

Depuis notre installation le 22 mars, 2 conseils municipaux ont été organisés.

Le 28 avril 2026 a été adopté le budget de la commune et du lotissement des thuyas. Ces budgets traduisent les priorités de la nouvelle municipalité : assurer la continuité et la qualité du service public tourné vers l'investissement utile en améliorant le cadre de vie des châteauneuviens et en finançant des projets responsables sans engagement disproportionné qui compromettrait durablement sa capacité d'emprunt pour les 20 années à venir.

Le 05 juin, 4 délégués de notre liste majoritaire ont été élus grands électeurs pour les élections sénatoriales M. BRUN Bernard ; MME RUBY-MONTEIL Lydia ; M. RUCHAUD Jean Marc ; Mme DIVERREZ Aurore et 3 suppléants Mme FRAISSEIX-LEGER Nadine ; M. LEROY Sébastien et Mme VINCENT Stéphanie. La représentativité des 2 listes a été respectée par l'élection de Mme Rivet pour le 5e poste de délégués



MAIRIE DE
CHATEAUNEUF-LA-FORET



LE MOT DU *Maire*

Vous pourrez aussi observer, à loisir, la mise en place progressive des différents points de notre programme tel qu'il vous a été communiqué:



POINT 1 : Préservation des entreprises locales, des commerces et accueil de toutes celles et ceux qui désirent s'installer sur le territoire de la commune.

- L'aménagement de la place du 8 mai 45 est entré dans sa première phase.
- Le marché de producteurs de pays du vendredi soir vient de s'installer sur cette place
- Les chalets bois qui y seront implantés sont en cours de construction.
- La transformation de la place est en route et se fera petit à petit.
- Nombre de nouveaux commerçants nous contactent car désireux de s'implanter sur la commune et notamment au centre bourg (nous manquons de locaux).
- L'ancienne boucherie Borde acquis par l'ancienne municipalité va accueillir l'association « du panier solidaire » après la remise aux normes des installations électrique. Un appartement, style studio, situé à l'étage va faire l'objet d'une réhabilitation et pourra être loué. Une autre partie de cet ancien commerce sera utilisée comme lieu de rencontres et d'échanges.



POINTS 2-3 & 4 : Rendre notre commune plus attractive et plus solidaire – Avoir un tourisme durable – avoir une commune connectée aux autres.

- Le chantier de réfection du cimetière et du jardin du souvenir a débuté et vu l'état d'abandon, ce chantier de remise en état durera plusieurs semaines.
- La propreté des bourgs et villages constitue une priorité quotidienne. Une nouvelle organisation du service a été mise en place et les agents techniques de la commune œuvrent chaque jour à l'entretien de notre cadre de vie. Si toutes les interventions ne peuvent être réalisées simultanément, soyez assurés qu'aucune route, rue, impasse, place ou chemin ne sera laissé de côté.
- Le tourisme fait également l'objet d'une attention particulière. Le lac et ses abords sont entretenus afin de rester propres, accueillants et accessibles à tous. Toutefois, l'aménagement complet du site ne peut être achevé en quelques semaines et ne pourra vraisemblablement pas être finalisé avant le début de la saison estivale. Les travaux et améliorations se poursuivront progressivement dans les mois à venir.
- Le fleurissement du bourg et du lac est en cours et sera lui, par contre, très vite visible par tout le monde dans le respect de la mise en valeur d'un parcours écologique qui favorisera la biodiversité et offrira des espaces de détente aux habitants et promeneurs.
- Dans l'idée de rendre le tourisme durable, des contacts ont déjà été pris avec nos voisins de départements limitrophes et différents projets sont en cours d'élaboration.
- Chacun a pu constater la remise en valeur du blason de Châteauneuf-la-Forêt. Remettre en lumière un blason, c'est aussi raviver une mémoire. Car qui connaît son passé peut construire son avenir.



MAIRIE DE
CHATEAUNEUF-LA-FORET



LE MOT DU *Maire*



**POINTS 5 & 6 : Rendre le patrimoine vivant et renové –
Se diriger vers une transition écologique réfléchie.**

- Le projet de rénovation de la salle Bartholdi tel que prévu par l'ancienne municipalité a été abandonné car trop coûteux. Une étude sur un nouveau projet, soutenu par la préfecture, va être lancé très prochainement.
- Le bar-restaurant « la cabane » a été repris et va continuer de faire vivre la petite place Degressat.
- Le restaurant « les bons vivants » est en passe d'être repris mais les démarches administratives seront longues car le dossier est actuellement entre les mains d'un huissier de justice.
- Une réunion publique se tiendra dans les prochaines semaines afin de présenter le montage financier du projet d'un réseau de chaleur aérothermique.
- Les sources provenant de la propriété Breton et se perdant dans l'ancienne friche Labonne, devenue un parking, ont été captées, de même que les eaux pluviales s'écoulant dans le parc Jeanne Limousin et s'y perdant.
- D'ici la fin de l'année 2026, une attention particulière sera portée au renforcement de la sécurité du bourg et des équipements publics. Plusieurs aménagements sont à l'étude ou en préparation, notamment l'installation de dispositifs de vidéoprotection, de feux pédagogiques et de chicanes destinées à améliorer la sécurité routière. Cette étude fera l'objet d'une réunion publique et sera soumise à l'approbation ou au rejet de la population.

À la demande des services de la préfecture, ce dossier revêt un caractère prioritaire. Les études et démarches administratives nécessaires seront donc engagées si le OUI l'emporte à l'issue du référendum populaire afin que le projet puisse être finalisé et déposé avant le début de l'année 2027.



Les défis et les projets qui nous attendent ne pourront se concrétiser qu'avec l'implication de chacun.

Je souhaite que cette mandature soit placée sous le signe du dialogue et de la construction collective. Les projets que nous engagerons seront élaborés avec méthode, dans un esprit d'ouverture et d'écoute, afin d'aboutir à des réalisations solides, cohérentes et porteuses d'avenir pour notre commune.

Bonne lecture

Bernard BRUN

Maire de Châteauneuf-la-Forêt

B. Brun

Bien vivre à Châteauneuf-la-Forêt

SOLIDARITÉ • PROXIMITÉ • AVENIR

COMPTE FINANCIER UNIQUE

2025

La situation financière
au 31 décembre 2025

Le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'exécution budgétaire de l'année 2025.

Il présente les dépenses et recettes réellement réalisées au cours de l'exercice précédent.



Les résultats présentés ci-dessous concernent donc principalement la gestion et les décisions budgétaires engagées lors du précédent mandat municipal.

1 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025



FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées **1 999 372 €**
Dépenses Réalisées **1 639 861 €**

Résultat de l'exercice **+ 359 511 €**

Résultat antérieur reporté
(excédent des années précédentes) **+ 271 065 €**



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
+ 630 576 €



INVESTISSEMENT

Recettes réalisées **799 955 €**
Dépenses Réalisées **687 153 €**

Résultat de l'exercice **+ 112 802 €**

Résultat antérieur reporté
(déficit des années précédentes) **- 169 483 €**

Reste à réaliser (RAR)
(dépenses à engager non mandatées) **- 49 035 €**



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT
- 105 716 €

2 COMMENT ARRIVE-T-ON AU RÉSULTAT CUMULÉ ?

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

+ 630 576 €



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

- 105 716 €



RÉSULTAT CUMULÉ 2025

+ 524 860 €



3 CE QUE CELA SIGNIFIE



UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINES

Des comptes maîtrisés
malgré un contexte
économique contraint.



UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉSERVÉE

Elle permet de financer
une partie des investissements
sans recourir à l'emprunt.



DES MARGES DE MANŒUVRE POUR FINANCER LES PROJETS 2026

Ces marges permettront de
poursuivre les projets utiles
au service des habitants.



AUCUN RECOURS À UN NOUVEL EMPRUNT NÉCESSAIRE pour équilibrer le budget

et préserver la capacité
de la commune à investir.



Le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître un excédent cumulé de 524 860 €, permettant à la commune d'aborder l'exercice 2026 avec des marges financières préservées tout en poursuivant ses projets au service des habitants.





CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

BUDGET

PRÉVISIONNEL 2026

*Agir aujourd'hui,
préparer demain*

Le budget prévisionnel 2026 de la commune traduit notre volonté de maintenir un service public de qualité tout en poursuivant des investissements utiles pour les habitants.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts énergétiques et les contraintes financières, la municipalité a fait le choix :

- ✓ de préserver les services du quotidien,
- ✓ de poursuivre les projets structurants,
- ✓ de maintenir une gestion prudente,
- ✓ sans augmentation de la fiscalité communale.

LES CHIFFRES CLÉS 2026



FONCTIONNEMENT

2 193 545 €



INVESTISSEMENT

783 995 €



BUDGET TOTAL

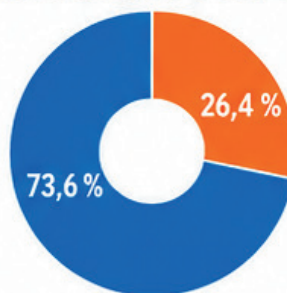
2 977 540 €

RÉPARTITION DU BUDGET

FONCTIONNEMENT : 73,6 %

Le fonctionnement finance :

- les écoles
- les services municipaux
- l'entretien des bâtiments
- la voirie
- les associations
- les dépenses du quotidien



INVESTISSEMENT : 26,4 %

L'investissement permet :

- de réaliser les travaux
- d'améliorer les équipements
- de préparer les projets d'avenir
- de moderniser la commune



LE FONCTIONNEMENT : UN BUDGET MAÎTRISÉ

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 193 545 €

Charges de personnel	807 000 €
Charges générales	797 162 €
Gestion courante (autres charges de gestion)	172 172 €
Charges financières	24 821 €
Fonds de péréquation	15 000 €
Amortissements	3 433 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 193 545 €

Fiscalité (impôts locaux)	1 160 279 €
Dotations et participations (dont FCTVA)	442 806 €
Excédent reporté	384 859 €
Produits du domaine et des services	80 600 €
Autres produits (loyers, remboursements...)	110 000 €



UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT SOLIDE

373 956 € sont transférés à l'investissement afin de financer une partie importante de nos projets sans avoir recours excessivement à l'emprunt.



L'INVESTISSEMENT : DES PROJETS CONCRETS

LES GRANDS PROJETS 2026



AMÉNAGEMENT & URBANISME



- PLU et études destruction ancienne école maternelle : - 20 000 €
- Études (parking 8 mai, friche EPFNA...) : 50 000 €
- Projet ancienne maternelle / parking scolaire : 120 000 €



CADRE DE VIE & TOURISME



- Parcours de santé : 15 000 €
- Gîtes (mise aux normes + équipements) : 20 000 €
- Accès PMR + plage + vélo handicap : 10 000 €



ENVIRONNEMENT



- Réparation sources : 5 000 €



VOIRIE & SÉCURITÉ



- Voirie (Barriaud, Peyrassaud...) : - 15 000 €
- Jeux enfants : 40 000 € (déjà validés par ancienne municipalité)
- Réserves incendie : 10 000 € (déjà validés par ancienne municipalité)
- Vidéosurveillance : 50 000 €



ÉQUIPEMENTS & SERVICES



- WC publics PMR (place 8 mai) + plage : 40 000 €
- Éclairage (ampoules SEHV) : 42 000 €



CRÉANCES SUR COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

- Remboursement prêt lotissements des Thuyas : 80 000 €



L'ENDETTEMENT

- Remboursement capital : 81 410 €

- Pas de nouvel emprunt inscrit

Nous poursuivons une gestion prudente avec un désendettement progressif.

COMMENT SONT FINANCÉS LES INVESTISSEMENTS ?

Autofinancement
373 956 €

Excédents et affectations
≈ 230 000 €



Subventions
105 715 €

FCTVA
70 663 €



EN CONCLUSION



Équilibré
et sincère



Tourné vers
l'investissement
utile



Financièrement
responsable



Il permet de répondre aux besoins
des habitants tout en préparant
l'avenir de notre commune.



MAIRIE DE
CHATEAUNEUF-LA-FORET



LOTISSEMENT DES THUYAS



CFU 2025 et Budget Primitif 2026

Un budget annexe dédié à l'aménagement et à la vente des terrains.



CFU 2025

Compte Financier Unique

RÉSULTAT CUMULÉ EXERCICE 2025

+ 27 103,24 €

Fonctionnement	+ 8 000,00 €
Investissement	+ 19 103,24 €
RÉSULTAT CUMULÉ	+ 27 103,24 €



L'exercice 2025 se clôture sur un résultat global positif de 27 103,24 €.



BP 2026

Budget Primitif

BUDGET TOTAL 2026

374 049 €

Fonctionnement	143 153 €
Investissement	230 896 €



Le budget primitif 2026 s'équilibre à :
143 153 € en fonctionnement et 230 896 € en investissement.



Le lotissement des Thuyas fait l'objet d'un budget annexe spécifique permettant de suivre les dépenses d'aménagement et les recettes liées à la commercialisation des terrains.

L'exercice 2025 fait apparaître un résultat cumulé positif de 27 103,24 €, composé d'un excédent d'investissement de 19 103,24 € et d'un excédent de fonctionnement de 8 000 €.



Pour 2026, la commune poursuit l'opération d'aménagement et la commercialisation progressive des parcelles.

Les crédits inscrits permettront notamment :

- la poursuite des travaux d'aménagement du site ;
- la vente progressive des terrains restant disponibles ;
- le remboursement des emprunts mobilisés pour l'opération ;
- la poursuite de la valorisation du lotissement.

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BP 2026



Ventes de terrains
prévues **62 896 €**



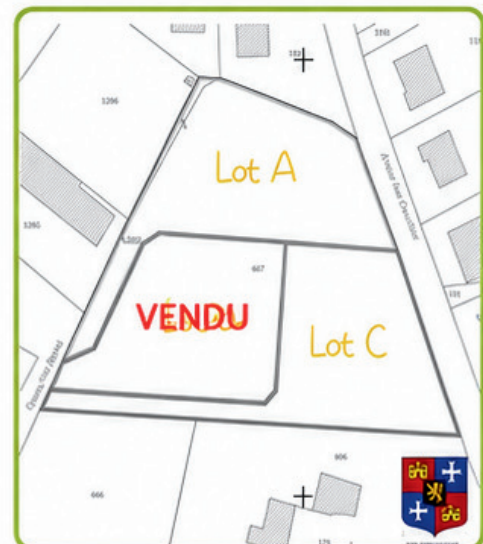
Travaux
d'aménagement **10 000 €**



Remboursement
d'emprunt **80 000 €**



Avec des ventes de terrains estimées à 62 896 €, l'opération poursuit son développement dans des conditions financières maîtrisées.



Le lotissement des Thuyas constitue un projet structurant pour l'accueil de nouveaux habitants et participe au développement de notre commune.

Continuons ensemble !

8



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

— Séance du 28 avril 2026 —



Le Conseil municipal s'est réuni le 28 avril 2026.

Voici les principales décisions prises pour améliorer le cadre de vie,
développer les services à la population et préparer l'avenir de notre commune.



CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE VÉLO

Le conseil municipal soutient la création
d'une École de Vélo portée par le Team U-LH.
Cette nouvelle activité, destinée aux jeunes
de 6 à 16 ans, utilisera notamment le
pumptrack communal et permettra la
pratique encadrée du vélo, du VTT et du BMX
dès la rentrée scolaire 2026.



Objectif : favoriser la pratique sportive,
encadrée et accessible à tous les jeunes
du territoire.



ANIMATION ESTIVALE AU LAC

Afin de dynamiser la saison touristique et
proposer davantage d'activités aux familles,
la commune a validé la création d'un poste
saisonnier d'animateur de plage pour les
mois de juillet et août 2026.



Missions : animations, jeux sportifs et ludiques,
activités pour tous les âges, accueil du public.



PROJET BARTHOLDI : NOUVELLE ORIENTATION

Le projet initial de rénovation de la salle Bartholdi
a été abandonné.

La municipalité souhaite désormais réorienter
cet équipement vers la création d'un véritable
pôle sportif complémentaire aux installations
existantes.



Objectif : offrir un équipement moderne
et adapté aux associations et habitants.

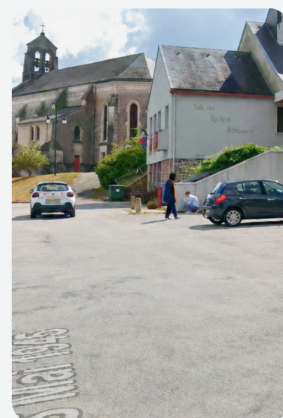


REQUALIFICATION DE LA PLACE DU 8 MAI

Le projet de construction de logements PMR
porté par l'EPFNA sur le terrain allée des
sorbiers est reporté, nous recherchons
actuellement un autre terrain plus propice.

En revanche, le terrain sera aménagé en
parking public à proximité immédiate du
centre-bourg et permettra de libérer la place
du 8 Mai.

Ainsi, la place pourra être entièrement dédiée aux
manifestations, foires et événements qui animent
notre commune tout au long de l'année.

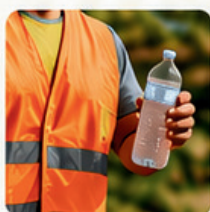


Objectif : améliorer le stationnement au centre-bourg
et libérer la place du 8 Mai pour les manifestations et les foires.



PROTECTION DES AGENTS FACE AUX FORTES CHALEURS

Un plan communal de prévention a été adopté afin
de protéger les agents municipaux exposés aux
épisodes de fortes chaleurs durant la période estivale.



Mesures principales :

- ✓ adaptation des horaires
- ✓ hydratation renforcée
- ✓ pauses régulières
- ✓ suivi de la vigilance météo



VOTE DES TAXES LOCALES 2026

Le conseil municipal a adopté les
taux d'imposition pour l'année 2026.

- Taxe foncière sur les
propriétés bâties 37,84 %
- Taxe foncière sur les
propriétés non bâties 58,08 %
- Taxe d'habitation sur les
résidences secondaires 11,19 %



ORGANISATION MUNICIPALE

Le conseil municipal a procédé à la désignation
des représentants de la commune dans différents
organismes extérieurs ainsi qu'à la constitution
de plusieurs commissions communales :

- ✓ Commission Communale des Impôts Directs
- ✓ Commission de contrôle des listes électorales
- ✓ Représentants dans les syndicats et organismes
partenaires (SEHV, EHPAD du Puy Chat,
collège Jean Monnet, etc.)
- ✓ Correspondants (défense, prévention routière,
transport régional, etc.)



Prochain Conseil municipal :

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie
et sur le site internet de la commune.



Plus d'informations sur
www.chateauneuf-la-foret.fr



TRAVAUX ET CADRE DE VIE



Des espaces publics entretenus pour le bien de tous

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE COMMUNAL



Au printemps, le cimetière communal a nécessité une intervention importante afin de lui redonner le soin, la dignité et le respect qu'un tel lieu mérite.

Les agents municipaux ont réalisé :

- ✓ Le désherbage des allées et des abords
- ✓ La tonte des espaces enherbés
- ✓ Le nettoyage général des circulations
- ✓ L'entretien des espaces verts



Ces interventions ont permis d'améliorer significativement l'aspect général du site tout en assurant un accueil plus agréable pour les familles et les visiteurs.



ENTRETIEN DE LA PLAGE DU LAC



Les services techniques se sont mobilisés au printemps pour préparer la plage du lac et ses abords dans les meilleures conditions pour la saison estivale.

Les travaux réalisés :

- ✓ Le nettoyage complet du site
- ✓ Le passage de la herse sur le sable
- ✓ La tonte et l'entretien des espaces verts
- ✓ La remise en état des abords



Ces opérations ont permis de préparer le site pour accueillir les habitants et les visiteurs dans les meilleures conditions tout au long de l'été.



Merci à nos agents

La municipalité remercie l'ensemble des agents des services techniques pour leur engagement quotidien au service de la commune et pour la qualité du travail réalisé.

Un travail essentiel pour préserver notre cadre de vie et embellir notre commune.



TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Des équipements entretenus pour le bien de tous

1 ENTRETIEN DES ABORDS DU TENNIS CLUB ET DE LA PISTE D'ATHLÉTISME



Nos agents techniques assurent régulièrement l'entretien des abords du Tennis Club et de la piste d'athlétisme. Tonte, débroussaillage et nettoyage permettent de maintenir des équipements sportifs propres, sécurisés et agréables à utiliser par les associations, les scolaires et les habitants.



2 REMPLACEMENT DES JEUX POUR ENFANTS



Afin d'améliorer l'accueil des familles, de nouveaux équipements ludiques sont en cours d'installation sur le site du lac.

Ces aménagements offriront aux plus jeunes un espace de jeux moderne, attractif et sécurisé.



3 ENTRETIEN DU CENTRE-BOURG



Avec l'arrivée du printemps, nos agents communaux sont pleinement mobilisés pour entretenir et embellir notre centre-bourg afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous 🌸

Au programme :

- ✓ Désherbage manuel, dans le respect de notre démarche zéro pesticide
- ✓ Entretien des abords (tonte, débroussaillage, soufflage)
- ✓ Nettoyage régulier des espaces publics





UN CIMETIÈRE PLUS VERT ET PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa réflexion sur l'amélioration du cadre de vie et la transition écologique, la municipalité étudie la possibilité d'**enherber progressivement** certaines allées secondaires du cimetière communal.

CETTE DÉMARCHÉ RÉPOND À PLUSIEURS OBJECTIFS :

-  favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie
-  limiter les surfaces minérales
-  améliorer l'intégration paysagère du site
-  réduire l'entretien mécanique des allées
-  s'inscrire dans une gestion plus durable des espaces publics

SITUATION ACTUELLE
(allées secondaires)



PROJECTION D'ENHERBEMENT
(ILLUSTRATION À TITRE INDICATIF)



Les illustrations ci-dessus sont des projections visuelles réalisées par intelligence artificielle à titre indicatif et ne constituent pas des aménagements déjà réalisés.



Les allées principales conserveraient naturellement leur rôle d'accès prioritaire et leur praticabilité pour l'ensemble des usagers.



DES CHALETS MUNICIPAUX POUR DYNAMISER LES MANIFESTATIONS

Afin d'améliorer l'accueil des exposants lors des foires, marchés et manifestations organisés sur la commune, les services techniques ont entrepris la construction de **chalets en bois modulaires**.

Réalisés en régie par les agents municipaux, ces équipements permettront de disposer d'espaces couverts, esthétiques et facilement identifiables lors des événements organisés sur la place du 8 Mai et sur d'autres sites communaux.

CES CHALETS POURRONT NOTAMMENT ÊTRE UTILISÉS :

- lors des marchés de producteurs
- des foires et vide-greniers
- des animations de fin d'année
- des manifestations associatives
- des événements touristiques et culturels

Au-delà de leur aspect pratique, ces structures contribueront à renforcer l'attractivité et l'identité visuelle des manifestations organisées à Châteauneuf-la-Forêt.



Ce projet illustre également le savoir-faire de nos agents communaux, qui assurent eux-mêmes la réalisation de ces équipements au bénéfice de tous.

CONSTRUCTION EN COURS



RÉALISATION PAR LES
SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX





LE 8 MAI 2026 : CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT *au cœur de la vie locale !*



Une journée exceptionnelle !

Le 8 mai dernier, Châteauneuf-la-Forêt a vécu une journée placée sous le signe du partage, de la convivialité et du dynamisme local.

Vide-grenier, marché de printemps, marché de producteurs, animations pour petits et grands : habitants, visiteurs, commerçants, associations et producteurs se sont retrouvés nombreux pour faire vivre notre centre-bourg.



Merci à tous !

Un immense merci à l'ensemble des bénévoles, associations, commerçants, producteurs, exposants, services municipaux et élus qui, par leur investissement et leur énergie, ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Grâce à vous, Châteauneuf-la-Forêt est une commune vivante et accueillante !





SE SOUVENIR

pour construire l'avenir



Le 8 mai est une date profondément ancrée dans notre histoire nationale. Une cérémonie empreinte de respect et d'émotion pour honorer celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.



DÉPÔT DE GERBE

UN HOMMAGE EMPREINT DE RESPECT ET DE RECUEILLEMENT

Après la lecture des messages officiels, les dépôts de gerbes et la minute de silence ont permis à chacun de se recueillir en mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Ces instants de recueillement constituent des moments essentiels de la vie républicaine. Ils nous rappellent que la paix et la démocratie demeurent des biens précieux qu'il convient de préserver et de défendre.



LES ENFANTS CHANTENT LA MARSEILLAISE



MINUTE DE SILENCE



PORTE-DRAPEAUX ET ANCIENS COMBATTANTS

UNE FORTE PARTICIPATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

La présence des enfants et des familles a constitué l'un des temps forts de cette commémoration.

Leur participation témoigne de l'importance de transmettre la mémoire collective et de faire vivre le devoir de mémoire auprès des nouvelles générations.

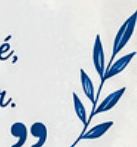
Le chant de la Marseillaise par les jeunes présents a apporté une émotion particulière à cette cérémonie.



NE JAMAIS OUBLIER

À travers cette cérémonie, la commune réaffirme son attachement au devoir de mémoire et sa volonté de transmettre l'histoire aux générations futures.

“ Se souvenir du passé,
c'est protéger l'avenir.”



80 ans après la fin
Seconde Guerre
mondiale, la mémoire
reste plus que jamais
un devoir collectif.



Une journée qui s'est prolongée dans LA CONVIVIALITÉ !

Après le temps du souvenir et du recueillement, le 8 mai s'est poursuivi dans une ambiance festive et chaleureuse



PRODUCTEURS LOCAUX

De nombreux producteurs et artisans locaux ont présenté leurs savoir-faire et leurs produits : créations artisanales, spécialités du terroir, fruits, légumes et bien d'autres gourmandises qui ont ravi les visiteurs tout au long de la journée.



MARCHÉ AUX FLEURS

La place du 8 Mai s'est parée de mille couleurs grâce au marché aux fleurs. Producteurs et horticulteurs ont proposé une grande variété de fleurs, plantes et plants potagers pour le plus grand plaisir des jardiniers et des amateurs.



CARROUSEL GRATUIT

Les enfants ont profité toute la journée du carrousel gratuit, très apprécié pour ses manèges et ses véhicules colorés. Des sourires et des rires qui ont participé à la belle ambiance familiale de cette journée exceptionnelle !



UN POT DE REMERCIEMENT OFFERT À LA POPULATION

La municipalité a eu le plaisir d'offrir un pot de remerciement à l'ensemble des habitants pour leur présence et leur attachement aux valeurs de mémoire et de solidarité dont cette journée est le symbole.



DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

Entre les stands, les expositions, le carrousel et les nombreuses animations, petits et grands ont trouvé de quoi profiter pleinement de cette journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.



UNE SOIRÉE FESTIVE POUR CLÔTURER LA JOURNÉE

À partir de 18h, le marché des producteurs a laissé place à la musique et à la danse ! Une soirée conviviale, ouverte à toutes les générations, pour prolonger ce beau moment jusque tard dans la nuit.



Merci à tous !

La municipalité a eu le plaisir d'inviter bénévoles, associations, partenaires et participants à un pot de remerciement pour saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui contribuent à la réussite de cette manifestation.



CHIFFRES CLÉS



Marché aux fleurs



Marché de printemps et producteurs locaux



Vide-grenier dans les rues du centre



Carrousel gratuit pour les enfants



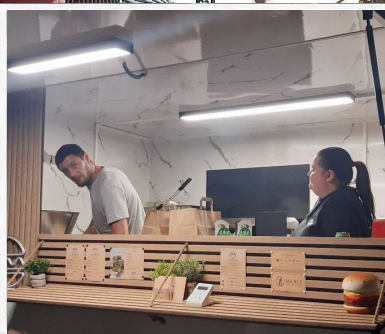
Producteurs et artisans locaux mobilisés



Soirée festive et dansante



Une journée qui rassemble, qui anime notre commune et qui fait vivre la convivialité !



“ Au-delà des animations, le 8 mai est avant tout une journée qui rassemble les habitants autour des valeurs de mémoire, de partage et de convivialité.





FÊTE DE LA MUSIQUE 2026

Une belle soirée estivale sous le signe de la convivialité



Animation acoustique



Le **19 juin 2026**, malgré des températures particulièrement élevées en cette fin de semaine, de nombreux habitants et visiteurs se sont retrouvés pour célébrer la **Fête de la Musique**, organisée par l'**Association des Commerçants de Châteauneuf-la-Forêt**.

Dans le cadre verdoyant du **Parc Jane Limousin**, les spectateurs ont pu profiter d'une ambiance musicale détendue avec une animation acoustique suivie de la prestation du groupe **Alligatorz**, dont le répertoire rock-country a été chaleureusement applaudi. Installés sur les pelouses du parc, petits et grands ont partagé un agréable moment de détente dans une atmosphère familiale et conviviale.

Pendant ce temps, sur la **Place du 8 Mai**, les stands de restauration et la buvette accueillaient les visiteurs venus se retrouver autour d'un repas ou d'un verre. Tout au long de la soirée, la place s'est progressivement animée dans une ambiance chaleureuse et festive.

À la tombée de la nuit, **DJ Christophe** a pris le relais et fait danser le public jusqu'à une heure avancée de la soirée. Jeunes, familles et habitués des rendez-vous festifs de la commune ont partagé ensemble ce moment de convivialité qui marque le début de la saison estivale.

Cette édition 2026 a une nouvelle fois démontré le dynamisme de notre tissu associatif et commercial ainsi que l'attachement des Castelneuviens à ces événements qui favorisent les rencontres et le vivre-ensemble.



Restauration et buvette – Place du 8 Mai



Soirée dansante avec DJ Christophe

La Municipalité remercie chaleureusement l'Association des Commerçants, les artistes, les bénévoles, les restaurateurs, les commerçants partenaires ainsi que l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée musicale.



Baignade au lac

PLAN D'EAU DE LA PRAIRIE

Châteauneuf-la-Forêt

Avec l'arrivée de l'été, le Plan d'eau de la Prairie retrouve ses airs de vacances et accueille habitants et visiteurs pour profiter des joies de la baignade dans un cadre naturel exceptionnel.



BAIGNADE SURVEILLÉE

Du 4 juillet au 26 août 2026 inclus

Tous les jours **SAUF LE LUNDI**

De 13h30 à 19h30

En dehors de ces horaires, la baignade reste possible mais s'effectue sous l'entière responsabilité des usagers.



ANIMATIONS ESTIVALES

Une animatrice saisonnière proposera tout au long de l'été des activités ludiques, jeux de plage et animations destinés aux enfants et aux familles.

Au programme : jeux de plein air, activités sportives, ateliers créatifs et moments de convivialité pour profiter pleinement du site du Plan d'eau de la Prairie.



En cas de météo défavorable, les activités seront organisées dans la salle Camille Claudel.



QUELQUES RÈGLES POUR PROFITER DU SITE EN TOUTE SÉCURITÉ

- Se baigner uniquement dans la zone balisée et surveillée ;
- Respecter les consignes des surveillants de baignade ;
- Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs ;
- Les chiens et autres animaux ne sont pas autorisés sur la plage ni dans le lac ;
- Respecter l'environnement, la propreté du site et les équipements mis à disposition (poubelles, jeux...).



Tout dysfonctionnement des équipements ou détérioration peut être signalé à la commune :
05 55 69 30 27
mairie@chateauneuf-la-foret.fr



~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



SOYEZ VIGILANT LORSQUE LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'EAU ET L'AIR EST IMPORTANTE



Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : **15 - 18 - 112**

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPE FRANCOPHONE
DE RÉANIMATION
ET D'URGENCES
PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE
D'URGENCE



MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

CHASSE AUX ŒUFS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Une matinée gourmande au Parc Jane Limousin



Organisée par l'Amicale de Moussanas pour les enfants de l'école maternelle de Châteauneuf.

Le vendredi 3 avril, les élèves de l'école maternelle de Châteauneuf-la-Forêt ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'Amicale de Moussanas dans le cadre verdoyant du Parc Jane Limousin.

Équipés de leurs paniers, les enfants sont partis à la recherche des précieux œufs dissimulés parmi les arbres, les buissons et les recoins du parc.

Éclats de rire, surprises et émerveillement étaient au rendez-vous tout au long de cette matinée placée sous le signe de la convivialité et de la gourmandise.

Cette animation très appréciée des plus jeunes a permis de partager un moment de détente en plein air et de renforcer les liens entre les enfants, les enseignants et les bénévoles de l'Amicale de Moussanas.

Si vous souhaitez assister à cette belle initiative, vous serez les bienvenus l'année prochaine !



Organisée par : Amicale de Moussanas
Pour : les élèves de l'école maternelle
Où : Parc Jane Limousin
Date : Vendredi 3 avril

À la recherche des œufs cachés...



Les petits chasseurs explorent chaque recoin du parc à la découverte des œufs en chocolat.

Une belle récolte pour tous !



Après leurs recherches, les enfants se retrouvent pour partager et admirer leur récolte chocolatée.

Merci aux bénévoles !

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles de l'Amicale de Moussanas pour l'organisation de cette belle chasse aux œufs qui contribue à faire vivre notre commune et à offrir de merveilleux souvenirs à nos enfants.



PÉRISCOLAIRE

*Un accueil bienveillant,
des activités qui font grandir !* 

Chaque jour, l'équipe périscolaire accueille vos enfants dans un cadre chaleureux, sécurisant et épanouissant.

Les temps périscolaires sont l'occasion pour les enfants de se détendre, de jouer, de créer, de découvrir et de partager.

Des moments importants pour :

- ✓ favoriser l'autonomie et la socialisation
- ✓ développer la créativité
- ✓ apprendre autrement en s'amusant
- ✓ renforcer la confiance en soi



*Des créations colorées
pour Pâques !* 



— AU PÉRISCOLAIRE, ON...



CRÉE ET IMAGINE

Activités manuelles, bricolage, dessin, peinture, arts créatifs...



JOUE ET S'AMUSE

Jeux de société, jeux collectifs, structures, lectures...



PARTAGE ET ÉCHANGE

Des temps de convivialité pour apprendre à vivre ensemble.



SE DÉTEND ET SE REPOSE

Des temps calmes pour se ressourcer et se recentrer.



*De jolis messages remplis
de tendresse pour la Fête des Mères !* 



Merci à toute l'équipe !

Un grand merci à l'équipe périscolaire pour son engagement quotidien, sa patience, sa disponibilité et sa bonne humeur.

Grâce à eux, les enfants vivent des moments joyeux et enrichissants chaque jour ! 

NOS VALEURS



BIENVEILLANCE



SÉCURITÉ



RESPECT



CRÉATIVITÉ

*Ensemble, accompagnons les enfants
dans leur épanouissement !* 



Le périscolaire, un temps éducatif à part entière, complémentaire de l'école et au service des familles.

Grandir, s'amuser, partager ! 

ÉCOLE MATERNELLE SANFOURCHE

Des projets pour apprendre en s'amusant

Au cours de cette période, les élèves de l'école maternelle Sanfourche ont participé à plusieurs projets pédagogiques mêlant découverte, sensibilisation à l'environnement et ouverture culturelle.



1. INSTALLATION D'UN LOMBRICOMPOSTEUR AVEC LE SYDED

Les élèves de moyenne et grande section ont accueilli les intervenants du **SYDED** pour découvrir le fonctionnement d'un lombricomposteur.

Cette animation leur a permis de comprendre comment les déchets organiques peuvent être transformés naturellement grâce à l'action des vers de compost. Les enfants ont observé le matériel, découvert le rôle des lombrics et appris les bons gestes pour réduire leurs déchets au quotidien.



2. TRI ET RECYCLAGE DES DÉCHETS AVEC LE SYDED

Toujours accompagnés par le **SYDED**, les élèves ont participé à une intervention consacrée au tri et au recyclage.

À travers des jeux, des échanges et des manipulations, ils ont découvert le parcours des déchets après leur collecte. Les enfants ont suivi l'itinéraire d'un emballage ou d'une bouteille plastique : de la poubelle de tri jusqu'au centre de tri où les matériaux sont séparés selon leur nature avant d'être recyclés.

Ils ont également appris que certains déchets non recyclables sont orientés vers des **unités de valorisation énergétique (incinération)**, permettant de produire de l'énergie tout en réduisant le volume des déchets.

L'animation s'est appuyée sur différents supports pédagogiques, notamment la vidéo :

« **EVA** – Recyclage des déchets »
à retrouver sur YouTube en tapant le titre
ou en scannant le QR Code.



L'itinéraire des déchets

1



Je trie
mes déchets
dans la bonne
poubelle.

2



Les camions
collectent et
acheminent
les déchets.

3



Au centre de tri,
les déchets sont
triés par matière.

4



Les matériaux
sont recyclés pour
devenir de
nouveaux
produits.



Déchets non recyclables :
orientés vers l'unité d'incinération
pour produire de l'énergie.



3. DANSE TRADITIONNELLE AVEC L'ÉCOLE DAU MONT GARGAN

Les trois classes de l'école ont également participé à plusieurs séances de danse traditionnelle animées par l'École Dau Mont Gargan.

Au rythme des musiques du patrimoine limousin, les enfants ont découvert de nouvelles formes d'expression corporelle, développé leur sens de l'écoute et partagé de beaux moments de convivialité avec leurs camarades.



FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

À travers ces projets, les élèves développent leur curiosité, leur sens des responsabilités et leur ouverture sur le monde qui les entoure. Des apprentissages concrets qui leur permettent de devenir, dès le plus jeune âge, des acteurs attentifs à leur environnement et à leur territoire.

*L'équipe enseignante
de l'école maternelle
Sanfourche*

ÉCOLE • ENFANCE • JEUNESSE



NOTRE AVENIR,
NOS ENFANTS



Des activités qui font grandir !

Tout au long de l'année, les élèves de l'école Violette SZABO participent à de nombreuses activités pédagogiques, sportives et culturelles qui favorisent l'ouverture, la découverte et le vivre ensemble.



ATELIER RADIO : LES CM2 REMPORTENT LE PRIX PASSERELLE !

Dans le cadre du Prix Passerelle, les élèves de CM2 ont remporté le premier prix : un atelier radio animé par les équipes de Beaub'FM à Limoges.

Les élèves ont pu enregistrer leurs chroniques, donner leur avis sur leurs lectures, argumenter et découvrir le fonctionnement d'une véritable émission radio.

*Une expérience originale
et enrichissante !*



COURSE D'ORIENTATION AUTOUR DU LAC

Les élèves de l'école Violette SZABO ont participé à une course d'orientation organisée autour du lac le jeudi 30 avril avec les écoles de Linards et Moissannes.

Des ateliers dédiés à l'orientation ont été animés et mis en place par l'équipe USEP. Cette journée conviviale s'est terminée par un pique-nique au bord du lac.

Une belle journée de sport, de partage et de nature !



DÉCOUVERTE DE LA CAPOEIRA

Les élèves ont participé à un atelier de découverte de la CAPOEIRA animé par Christophe à la salle Bartholdi le vendredi 22 mai.

C'était super, nous avons appris que la CAPOEIRA est un art martial, qui se danse.

Christophe nous a appris quelques figures, a joué et chanté pour nous. Il a partagé sa passion et nous l'a transmise.

MERCI à lui, on a eu chaud... mais on a adoré !

*Merci à Christophe pour sa passion
et son énergie communicative !*



La commune remercie les équipes enseignantes, les intervenants et tous les partenaires qui œuvrent chaque jour pour l'épanouissement de nos enfants.

*Ensemble,
construisons
leur avenir !*



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

*Devoir de mémoire
et transmission*



**JOURNÉE NATIONALE
DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION**

26 AVRIL 2026

La commune de Châteauneuf-la-Forêt a commémoré la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation lors d'une cérémonie organisée devant la stèle Louis Roux, sur l'esplanade du lac, puis au Mémorial de la Résistance, place du Colisée.

La famille de Monsieur Louis Roux, les élus, les autorités locales ainsi que les représentants des associations patriotiques et les porte-drapeaux étaient présents pour honorer la mémoire des victimes de la déportation et rappeler l'importance du devoir de mémoire.

Cette cérémonie a constitué un temps de recueillement particulièrement émouvant, permettant de transmettre aux générations présentes le souvenir de celles et ceux qui ont souffert de la barbarie nazie.



Les porte-drapeaux lors de la cérémonie au mémorial.



La stèle Louis Roux fleurie pour la cérémonie.



Recueillement devant le Mémorial de la Résistance place du Colisée.



**JOURNÉE NATIONALE
DE LA RÉSISTANCE**

27 MAI 2026

Le 27 mai, élus, porte-drapeaux, représentants associatifs et habitants se sont réunis au Mémorial de la Résistance pour célébrer la Journée Nationale de la Résistance.

Cette date rappelle la première réunion du Conseil National de la Résistance en 1943 et rend hommage à l'ensemble des femmes et des hommes qui ont lutté pour la liberté et les valeurs républicaines.



Lecture du message officiel par Monsieur le Maire.



Dépôt de gerbe au Mémorial de la Résistance.



Moment de recueillement en présence des élus et participants.



*Le devoir de mémoire participe à la transmission des valeurs
de liberté, de démocratie et de paix qui fondent notre République.*



ASSOCIATIONS

ACCA de Châteauneuf-la-Forêt

Des rendez-vous conviviaux tout au long de l'année !

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Châteauneuf-la-Forêt participe activement à la vie locale en organisant plusieurs manifestations tout au long de l'année.

Le repas de printemps s'est déroulé dans une ambiance conviviale le dimanche **26 avril 2026**.

L'ACCA remercie l'ensemble des participants et donne rendez-vous aux habitants pour ces moments de convivialité et de partage.

À RETENIR :



DIMANCHE 2 AOÛT 2026

à partir de 12h

Repas "Viande Limousine"



SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026

Concours de belote



Amicale des Anciens de la Papeterie de Châteauneuf

L'Amicale des Anciens de la Papeterie poursuit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine industriel castelneuvien.

En partenariat avec la municipalité, l'association travaille actuellement à la création d'un **musée de la Papeterie de Châteauneuf-la-Forêt** dans les locaux de l'ancienne Perception.

Ce projet mettra à l'honneur l'histoire de cette entreprise emblématique qui a marqué la vie économique et sociale de la commune depuis sa création en **1905**.

Une exposition permanente de photographies et de documents d'archives permettra de retracer l'évolution de la papeterie et de rendre hommage aux générations de salariés qui ont contribué à son développement.



L'Amicale remercie les bénévoles, anciens salariés et habitants qui participent à la sauvegarde de cette mémoire collective.

281. CHATEAUNEUF (Hte-V.) — L'Usine de Papeterie



À RETENIR :



DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026

Assemblée générale
suivie d'un repas dansant
ouvert à tous



Le Club des Amis Castelneuviens

des moments de partage et de découverte



Le Club des Amis Castelneuviens propose tout au long de l'année des activités conviviales et des sorties pour tous les adhérents.



**MARCHE
PIQUE-NIQUE À
NEUVIC-ENTIER**
au mois de
Septembre



VOYAGE D'UN JOUR
au mois de
Octobre



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
en fin d'année



**VOYAGE DE 3 JOURS
DANS LA RÉGION D'ANGERS**
au mois de
Mai 2026



Tout au long de l'année, le Club des Amis Castelneuviens favorise les rencontres, les échanges et la convivialité entre ses adhérents.

90
ans
1936-2026

L'ESCÒLA DAU MONT-GARGAN

fête ses 90 ans !



En 2026, l'Escòla dau Mont-Gargan célèbre ses 90 ans d'histoire et de passion.



Spectacles, Traditionnades, musique, n'horlas et moments de convivialité ont marqué notre territoire depuis neuf décennies.



En 2026, continuons ensemble cette belle aventure !



Le 13 septembre 2026, l'Escòla dau Mont-Gargan réunira ses anciens, ses bénévoles et ses membres à l'occasion d'un grand repas anniversaire.



ÉVÉNEMENTS DES 90 ANS



TOUT L'ÉTÉ

Exposition photo dans le bourg.



3 AU 6 SEPTEMBRE

Accueil du conseil d'administration de France Folklore.



13 SEPTEMBRE

Grand repas des anciens membres, bénévoles et adhérents.



16 AU 18 OCTOBRE

"Violons de l'Automne" (concerts, aubades, animations).



8 NOVEMBRE - 14H30

Plongée dans nos archives : mapping vidéo à la chapelle du Mont-Gargan - Cinéma le Colisée.

MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

14
JUILLET



Stand de l'Escòla au vide-grenier de Châteauneuf-la-Forêt.

18
JUILLET



Thé dansant du 18 avec Vincent Gavinet et son orchestre - dès 12h30.

13 AU 18
AOÛT



Festival du Mont-Gargan

18
OCTOBRE



Thé dansant du 18 avec Patrick Roque et son orchestre - dès 12h30.

7
NOVEMBRE



Nouveau spectacle (dances, musique, chant, théâtre) Cinéma le Colisée - 20h30.

13
NOVEMBRE



Assemblée générale à la salle Bartholdi - 20h.

18
DÉCEMBRE



Traditionnel concert de Noël au cinéma à l'issue du marché de Noël.

Le Tennis Club de Châteauneuf-Linards poursuit sa croissance et accueille plus de **200** licenciés, jeunes et adultes.

Sport santé, handisport, compétitions ou loisir : chacun y trouve sa place dans un esprit convivial et bienveillant.

LE CLUB EN QUELQUES CHIFFRES



200+

licenciés



3

moniteurs
diplômés d'État



33

équipes
adultes et jeunes



Sport santé
& handisport

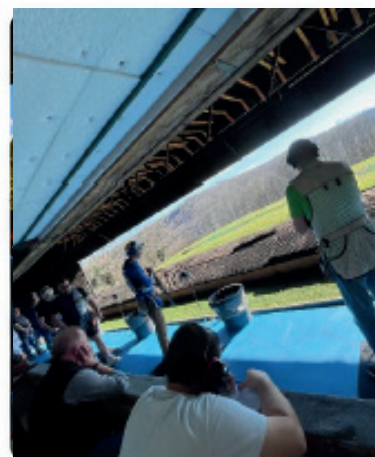
Le tennis accessible
à chacun !




BALL-TRAP DE CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Un club dynamique au cœur du site de Lascaux

Le Ball-Trap de Châteauneuf-la-Forêt est un lieu incontournable pour les passionnés de tir sportif en Haute-Vienne. Situé sur le site de Lascaux, le club accueille chaque année de nombreux tireurs dans une ambiance conviviale, structurée et dynamique.



2 CONCOURS MAJEURS CHAQUE ANNÉE

1 CONCOURS INTERNE DU CLUB

Réservé aux membres du club.
Ambiance conviviale et lots pour tous.

2 PRIX DE VILLE

20 & 21 JUIN 2026



Grand événement ouvert à tous
sur le stand de Lascaux.



HORAIRES D'OUVERTURE DU STAND

De mars à juin :

- ouvert tous les samedis après-midi 14h-18h

Juillet & août :

- ouvert un samedi après-midi sur deux 14h-18h



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pour toute question, inscription ou demande d'information :

Patrick Devillard – **Président**

06 99 45 48 22

Maxime Devillard – **Trésorier**

06 67 66 01 80



**BALL-TRAP
CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT**



ASSOCIATION SPORTIVE CHÂTEAUNEUF-NEUVIC

Association loi 1901



L'équipe de l'ASCN lors de la saison 2025-2026.

Après une saison 2024/2025 difficile et une avalanche de départs durant l'intersaison, le club de l'AS Chateauneuf Neuvic a pu pérenniser l'association avec un nouveau groupe de joueurs volontaires et impliqués.

Cet engagement était nécessaire vis à vis des instances qui nous accompagnent et des partenaires qui nous ont toujours fait confiance.

Sportivement la saison n'est pas vraiment aboutie, mais gardons à l'esprit que nous sommes dans la reconstruction.

En revanche, dans le cadre du lien social, on a senti un groupe qui apprécie de se retrouver pour partager des moments conviviaux, ce qui in fine reste le but d'une association. En témoigne cette mobilisation inter générationnelle pour effectuer une rencontre au profit du téléthon 2025, permettant de reverser 150 € à cette organisation.

Fort de ses 53 licenciés l'AS Chateauneuf Neuvic restructure ses bases afin de pérenniser son activité en répondant aux impératifs liés à la pratique du Football. A ce sujet une réflexion s'impose afin de mutualiser les moyens et de rationaliser les compétences au sein d'un territoire où la démographie ne nous est pas favorable.

Je vous rappelle le calendrier des prochaines manifestations :

04 Juillet tournoi de sixte sur le Stade de Chateauneuf la forêt

22 Aout concours de pétanque sur l'esplanade du lac de Chateauneuf la Forêt.

LE BUREAU

	Président	PLANEL Jean Marc
	Vice-président	LACROIX Julien
	Secrétaire	LACROIX Danielle
	Secrétaire adjointe	FOUSSETTE Nicole
	Trésorier	BERQUET Gilbert
	Trésorier adjoint	CRUVEILLHER Francis

MANIFESTATIONS 2026



04 JUILLET 2026

Tournoi de sixte
au stade de Chateauneuf-la-Forêt



22 AOÛT 2026

Concours de pétanque
sur l'esplanade du lac de
Chateauneuf-la-Forêt



RECRUTEMENT

L'ASCN poursuit son développement et accueille avec plaisir joueurs, bénévoles et supporters souhaitant participer à la vie du club.



ESC HANDBALL

ASSOCIATION SPORTIVE DE CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Du Babyhand aux équipes seniors



L'ESC Handball accueille le public du babyhand dès 3 ans jusqu'au équipes seniors et loisirs, en catégories féminines et masculines. Enfant, adolescent et adulte, débutant ou confirmé, chacun est accueilli à bras ouverts au sein du club. Les entraînements se déroulent au gymnase de Châteauneuf-la-Forêt.



Le club a organisé plusieurs manifestations qui ont permis aux bénévoles, licenciés et habitants de partager un moment convivial comme le concours de pétanque en septembre dernier, le concours de belote en février et le beach handball sur la plage organisé le 13 juin dernier. Une nouvelle édition du concours de pétanque est d'ores et déjà prévue pour le mois de septembre place du champ de foire.



Coté projet, le club souhaite poursuivre le développement de sa section babyhand. L'objectif est de pérenniser cette activité afin de permettre aux plus jeunes de découvrir le handball de manière ludique et adaptée à leur âge. Le club souhaite également renforcer ses effectifs dans l'ensemble des catégories et recruter de nouveaux encadrants.



Sur le plan sportif, deux équipes sont arrivées en finalité. Les -13 ans garçons ont remporté leur finale tandis que les -15 ans filles ont décroché la 2^{ème} place.



Pour tout renseignement contactez le président du club au **06 74 21 01 25**.

Vous pouvez également suivre l'ESC Handball sur Facebook ou Instagram



Pour information, l'assemblée générale du club se tiendra à la mairie le **3 juillet 2026** à partir de 19h.



RÉSULTATS SPORTIFS



Les -13 ans garçons ont remporté leur finale.



Les -15 ans filles ont décroché la 2^{ème} place.



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Concours de pétanque en septembre dernier



Concours de belote en février



Beach handball sur la plage organisé le 13 juin dernier



Nouvelle édition du concours de pétanque prévue en septembre place du champ de foire



INFORMATIONS PRATIQUES



Babyhand dès 3 ans



Entraînements au gymnase de Châteauneuf-la-Forêt



Contact : **06 74 21 01 25**



Suivez-nous sur Facebook et Instagram



REJOIGNEZ L'ESC HANDBALL !

Le club souhaite poursuivre le développement de sa section Babyhand et renforcer ses effectifs dans l'ensemble des catégories.



CHORALE SAINTE-CLAIRE

Une année riche en concerts et de nouveaux projets !

Chorale Sainte-Claire



Châteauneuf-la-Forêt



LES CONCERTS PASSÉS



28
FÉV.

Eymoutiers

Concert pour lancer la saison.



29
MARS

Neuville-Entier

1^{er} Festival du Printemps

avec 3 chorales invitées :

- Just en Chœur (Saint-Just-le-Martel)
- Les Amis Chanteurs de St-Amand (St-Amand Magnaneix en Creuse)
- La Chorale aux Champs (Cheissoux)

Un très beau succès qui a réuni
4 chorales pour un moment inoubliable.
Cet événement sera reconduit en 2027.



8
MAI

La Croisille-sur-Briançon

Concert à l'issue de la
cérémonie officielle.



30
MAI

Champnétery

Concert à l'église à l'occasion
de la fête du village.

UN GROS PROJET VOIT LE JOUR : LA CROISILLE XMAS CHOIR

Sur proposition de Jean-Gérard Didière,
maire de La Croisille-sur-Briançon,
la chorale Sainte-Claire reprend
cette année le CAROL CONCERT.

Pour l'occasion, une nouvelle section
Noël « La CROISILLE Xmas CHOIR »
est ouverte à toutes et à tous, quelle
que soit votre nationalité, qui souhaitent
apprendre, pour l'occasion, une vingtaine
de chants de Noël majoritairement en
anglais, mais aussi en français et espagnol,
et participer aux concerts.



RÉPÉTITIONS

À partir du 9 septembre 2026

Tous les mercredis de 10h à 12h

Salle des fêtes

Colody Musette

La Croisille-sur-Briançon

CONCERT À VENIR



27 SEPTEMBRE 2026



16h00



Église de
La Croisille-sur-Briançon



COTISATION

35 € (choristes de Sainte-Claire
ou non)

Cette cotisation permet de couvrir
une partie des frais : assurance
et chef de chœur.



CONCERTS DE NOËL 2026



9 DÉCEMBRE 2026 – 16h00

Collégiale d'Eymoutiers



13 DÉCEMBRE 2026 – 17h00

Église de La Croisille-sur-Briançon



RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS



chorale.sainte-claire.87130@gmail.com



06 23 75 91 90



La chorale continue ses répétitions jusqu'au
lundi 20 juillet inclus et reprendra le lundi 24 août.



De belles rencontres, concerts et projets
sont en préparation pour la saison 2027.



CAPO RANDO 87

La marche aquatique

AU LAC DE CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT



UNE ACTIVITÉ BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE LA NATURE

La marche aquatique allie bien-être,
détente et fitness. Elle se pratique
toute l'année et offre un formidable
moyen de se ressourcer tout en
restant actif. Rompez votre solitude
et laissez chaque pas vous rapprocher
des autres et de la nature.



RENDEZ-VOUS CHAQUE MERCREDI

Les séances se déroulent
tous les mercredis de 9h30 à 11h00
au lac de Châteauneuf-la-Forêt.



Une participation de 5 €
est demandée pour
deux séances d'essai.



SÉANCES DÉCOUVERTE OUVERTES À TOUS

Le CAPO Rando 87 organisera
deux séances « baptêmes » afin
de permettre aux habitants
de découvrir gratuitement
cette activité :



Samedi 18 juillet 2026



Samedi 8 août 2026

Aux horaires habituels des séances.



INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Contact : *Christian*

06 75 70 11 00

FFRandonnée
Les chemins, une richesse partagée

www.ffrandonnee.fr

LE SECOURS CATHOLIQUE FÊTE 80 ANS DE RÉVOLUTION FRATERNELLE

Le Secours Catholique a célébré ses 80 ans à Châteauneuf-la-Forêt le 30 mai 2026.

Bénévoles, partenaires, élus et habitants se sont retrouvés pour partager ce moment de fête et mettre à l'honneur l'engagement de l'association auprès des personnes les plus fragiles.

 Retrouvez toutes les infos sur notre site : limoges.secours-catholique.org



Célébration des 80 ans du SCCF à Châteauneuf, le 30/05/2026

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE EST OUVERTE À TOUS !

Vous y trouverez des vêtements à petits prix, un espace de repos et de lecture, de la flânerie, mais aussi un café et des moments de rencontre.

Nous œuvrons avec nos partenaires pour faire vivre l'entraide et le maillage associatif local.



Boutique solidaire du SCCF
19 rue Firmin Tarrade à Châteauneuf



Un moment ensemble
à la boutique solidaire



LOCAL DU SECOURS CATHOLIQUE

19 rue Firmin Tarrade
87130 Châteauneuf-la-Forêt

Ouvert le
mercredi et le **vendredi**
de 14h00 à 17h00
et le **2ème samedi**
du mois



07 86 56 52 82



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

chateauneuf.870@secours-catholique.org



<https://limousin.secours-catholique.org>

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ



A. N. A. C. R.

ANACR Haute-Vienne

Dans le maquis
de la forêt de Châteauneuf



D'après
les mémoires d'André Deléger

Comité local de l'ANACR de Châteauneuf

Le comité local de l'ANACR, Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance, s'attache à transmettre les valeurs démocratiques, sociales et humanistes qui ont inspiré le combat des Résistants pour libérer notre pays.

Nous organisons et participons à différentes cérémonies et manifestations pour faire connaître et diffuser le plus largement possible ce que fut la Résistance.

Nous venons de rééditer les mémoires d'André Deléger « Dans le maquis de la forêt de Châteauneuf », témoignage de son engagement et de la vie dans le maquis.

Vous pouvez vous procurer ce livre, vendu 15 €, auprès de :

- Jean-Marie Papouneau 0632474703
- Françoise Vauzelle 0670313278



Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 19 juillet à 10h15, à la stèle de Forêt Haute à Saint Gilles les Forêts, pour commémorer les combats du Mont Gargan.



Prévu : durant l'exposition artisanale à Linards, du 18 juillet au 14 août, vous pourrez découvrir l'exposition « 1944, Georges Guingouin, du maquis aux combats ».

Contact : Anne-Marie Montaudon 0688928498
Françoise Vauzelle 0670313278



CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse (CIMD) accompagne chaque année de nombreux élèves dans la découverte et la pratique de la musique et de la danse.

Présent sur plusieurs communes du territoire, le conservatoire propose un enseignement artistique accessible à tous les âges et participe activement à la vie culturelle locale à travers auditions, concerts, spectacles et rencontres musicales.



À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT



1^{ER} AVRIL 2026 – MAISON DES ASSOCIATIONS

Audition Piano et Guitare



TEMPS FORTS DE LA SAISON



Auditions instrumentales



Rencontre régionale de trompettes



Galas de danse



Concerts et rencontres intercommunales



Musique au kiosque

Parmi les événements marquants figure également « **Musique au kiosque** », organisé au Parc de la Mairie de Feytiat, qui a permis aux élèves de se produire devant le public dans un cadre convivial et en plein air.



DES ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Au cours de la saison 2025-2026, les élèves et enseignants du CIMD ont participé à de nombreuses manifestations : auditions de piano, violoncelle, vents, guitare, batterie, galas de danse et concerts sur l'ensemble du territoire.

17/12/2025	Concert de Noël – Boisseuil (Crouzy)
31/01/2026	Audition piano – Feytiat (Périgord)
09/03/2026	Audition violoncelle – Eymoutiers
11/03/2026	Audition violoncelle – Feytiat
23/03/2026	Audition vents/piano (Franck) – Eymoutiers
24/03/2026	Audition vents (trompette/clarinette/saxophone) – Feytiat
25/03/2026	Audition piano (Nadine) – Feytiat
27/03/2026	Audition/concert – Rilhac (Mazelle)
29/03/2026	Concert/rencontre régionale de trompettes – Saint-Just
01/04/2026	Audition batterie – Feytiat
01/04/2026	Audition piano (Nadine)/guitare – Châteauneuf-la-Forêt (Maison des Asso.)
24/04/2026	Audition flûte/violon – Feytiat
30/04/2026	Audition guitare – Rilhac (Auditorium)
12/05/2026	Audition piano – Boisseuil (Salle de cours)
20/05/2026	Brevets de fin de cycles – Rilhac (Auditorium)
30/05/2026	Rencontre harmonies CRR/CIMD – Saint-Just
05/05/2026	Soirée au profit de la Fondation du Patrimoine – Neuvic-Entier
12/06/2026	Audition-concert CCPV*/CCBC** – Nedde
22/06/2026	Gala de danse – Eymoutiers
24/06/2026	Gala de danse – Rilhac
24/06/2026	Musique au kiosque – Feytiat (Parc de la Mairie)

* Communauté de communes des Portes de Vassivière

** Communauté de communes Briance-Combadie



UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA CULTURE

Le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse contribue à l'animation culturelle du territoire et permet aux habitants de bénéficier d'une offre artistique de proximité, favorisant l'épanouissement, la créativité et le partage.



*Envie de pratiquer
la musique ou la danse ?*

Renseignez-vous auprès du
Conservatoire Intercommunal
de Musique et de Danse.



CIMD

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL
DE MUSIQUE ET DE DANSE
EN HAUTE-VIENNE



www.naat.fr

**NATURE ATTITUDE
LIMOUSIN**

— RANDO & ÉCOLIEU —

NATURE ATTITUDE LIMOUSIN

la nature comme terrain de découverte et de partage

Installée au cœur du Limousin, Nature Attitude Limousin rassemble des passionnés de nature, de randonnée et de biodiversité autour d'un objectif commun : mieux connaître, préserver et partager notre environnement.

Tout au long de l'année, l'association propose des sorties, des ateliers et des projets participatifs ouverts à tous.

Ses actions sur l'écolieu (Refuge Faune & Biodiversité, apiculture, aménagements naturels, ateliers écologiques...) contribuent à protéger le vivant et à encourager des pratiques respectueuses de notre environnement.

Explorer, comprendre, partager, agir... ensemble pour la nature !

PROCHAINES ANIMATIONS



RANDONNÉES

chaque dimanche et bientôt en semaine !



ATELIERS NATURE ET SAVOIR-FAIRE

(apiculture, peintures suédoises, nichoirs...)



CHANTIERS PARTICIPATIFS

(harpes anti-frelon, chemin sensoriel...)



SOIRÉES DÉCOUVERTES

astronomie, rando à thème...



ANIMATIONS NATURE

et orientation



Le programme complet et les inscriptions sont disponibles sur **www.naat.fr**



FFRandonnée

NATURE ATTITUDE LIMOUSIN
L'ART DE LA RANDONNÉE
WWW.NAAT.FR

Tu as la **BOUGEOTTE** ? Nous aussi !

Alors rejoins notre **Club de RANDO** ouvert à ceux et celles qui ont envie de **bouger**, de **découvrir**, de **rigoler**, de **rencontrer** d'autres personnes, ...



Fonce sur
www.naat.fr
ou Scanne !



Éditeur : Reproduction : Nature Attitude (www.naat.fr)



STATISTIQUES 2025

229 participants aux activités :

- 37 randonnées, soit 350 km parcourus
- 25 adhérents
- 2 séjours de randonnées organisés
- 1 atelier apiculture, 1 atelier verger,
- 1 atelier peintures suédoises



STATISTIQUES 2026 (JANVIER À MAI)

- 171 participants (adhérents et non adhérents)
- 18 randonnées
- 33 adhérents
- 1 atelier verger



À partir de juin 2026, un 2ème guide breveté rejoint notre club.

Une rando est programmée environ chaque dimanche, et bientôt un jour en semaine sera ajouté, permettant d'organiser entre 6 et 9 randos par mois.

REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Que vous soyez amateur de randonnée, amoureux de la nature ou simplement curieux de découvrir les richesses de notre territoire, Nature Attitude Limousin vous accueille tout au long de l'année.



06 19 81 73 87

Didier Rennis, Président



www.naat.fr



info@naat.fr

« Protéger la nature aujourd'hui, c'est préserver notre qualité de vie de demain. »





ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} MARS 2025 AU 28 MAI 2026



DÉCÈS :

2025

- Guy, Marcel BRILLOUX le 4 mars 2025
- Yvonne, Jeanne GUILLON vve MARESCQ le 9 mars 2025
- Elisabeth PLUMAUZILLE vve MAZEAU le 11 mars 2025
- Georgette MASSEUX, vve SAUTOUR le 13 mars 2025
- Guy Lucien GRANGER le 22 mars 2025
- Alain Alfred Marie CHOLET le 6 avril 2025
- Michèle Jacqueline Marcelle CHARRAGNAT le 17 avril 2025
- Monique Mauricette germaine MONNERON ép DUVAL le 22 avril 2025
- Suzanne Aimée ALBIN, vve LAGARGE le 28 avril 2025
- Jeannine Isabelle MOYEN le 4 mai 2025
- Colette ROUX, vve GROTTI le 7 mai 2025
- Louis Raymond PAQUET le 26 mai 2025
- Andréa FAURE vve GUYONNAUD le 26 mai 2025
- Michel Marcel LEGROS le 8 juin 2025
- Simone Marie DIDERO ép DECHARLET le 25 juin 2025
- Claude Michel SERU le 30 juin 2025
- Alice Françoise GAVINET, vve TULLUS le 13 juillet 2025
- Yvonne BOUNY, vve MOULINARD le 16 juillet 2025
- Marie Paule NADAUD, ép CHARME le 15 juillet 2025
- Andrée Louise NICOT, vve DECEMBRE le 24 juillet 2025
- Irène TRONCHET, vve NIZOU le 27 juillet 2025
- Jean Roger FAYE le 25 juillet 2025
- Noël Gabriel BRET le 30 juillet 2025
- Georges André FRUGIER le 2 août 2025
- Jeanne Marie VERGONAZE, ép NARDEAU le 4 août 2025
- Alice Jeanne FRUGIER, vve BONNET le 7 août 2025
- Alain Georges BEIGE le 16 août 2025
- Georgette MARCHEIX, ép BIDEAU le 15 août 2025
- Pierrette Jacqueline JAVANAUD, vve TOUPY le 15 août 2025
- Robert Louis PEYROUT le 18 août 2025
- Raymonde DÉTIVAUD, ép DÉLÉGER le 22 août 2025
- Edith Marie GEURDON, vve FLACARD le 28 août 2025
- Henri Baptisye ROUVEIX le 29 août 2025
- René MEUNIER le 1^{er} septembre 2025
- Suzanne QUEYREIX, vve BOISSEUIL le 2 octobre 2025
- Michael Joh, ALLEN le 2 octobre 2025
- René BERGER le 8 octobre 2025
- Noël Marcel PAULIAT le 19 octobre 2025
- Auguste Louis MAURICOU le 31 octobre 2025
- Bernard Roger GERMANAUD le 2 novembre 2025
- Jean Paul CHRISTIAENS le 12 novembre 2025
- Georgette Suzanne BIDAUD, vve COUSSY le 15 novembre 2025
- Michel Daniel Gérard FUMIÈRE le 19 novembre 2025
- Marie-Laure DANIEL, vve BRISSARD le 18 novembre 2025
- Marc Georges robert LAGARDE le 27 novembre 2025
- Andrée Marie Henriette LEBRAUT vve JANICOT le 24 novembre 2025

- Robert PRADEAU le 28 novembre 2025
- Patrice LABARRE le 21 novembre 2025
- Jacqueline BELLANGEON le 5 décembre 2025
- Edith Marie Peyclit, vve RICHIN le 14 décembre 2025

2026

- Claude Charles CHAPUIS le 10 janvier 2026
- Marie Louise BRANLANT, vve FADERNAT le 13 janvier 2026
- Gabriel COUÉGNAS le 1^{er} février 2026
- Sala BENAMIROUCHE le 28 janvier 2026
- Michel Georges Joseph BORDE le 11 février 2026
- Brigitte Odette RICHARD le 14 février 2026
- Lucette COLON vve BRUN le 20 février 2026
- Andrée Jeanine ANDRAUD le 27 février 2026
- Jean-Marie Raymond Michel VILLETTE le 1^{er} mars 2026
- Jeanne Marcelle COUADE, ép BACHELLERIE le 6 mars 2026
- Félix Albert REYMOND le 14 mars 2026
- Jean-François ETIVAUD le 22 mars 2026
- Nicole Aimée DECOUX, ép TALLET le 18 mars 2026
- Lucie HILPERT, vve SCHWARTZ le 4 avril 2026
- Yvonne AIGUEPERSE, vve DARNAJOUX le 12 avril 2026
- Bernadette PAPOUNAUD, vve ROUX le 18 avril 2026
- Jean-Pierre ARNAUD le 27 avril 2026
- Zoé DEVAUX le 2 mai 2026
- Marie-Hélène DAPY, vve RÉGNAUD le 18 mai 2026



**Nos pensées accompagnent
les familles et les proches.**

La commune leur adresse
tout son soutien.



7

MARIAGES



4

PACS



5

NAISSANCES
HORS COMMUNE



6

RECONNAISSANCES



1

CHANGEMENT
DE NOM



1

PARRAINAGE
CIVIL



SÉCURITÉ : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Une réflexion pour l'avenir de notre commune

Lors du conseil municipal du **28 avril 2026**, plusieurs données relatives à la sécurité ont été présentées.

LES CHIFFRES COMMUNIQUÉS FONT NOTAMMENT APPARAÎTRE :



44 infractions relevées en 2025
contre 28 en 2024



13 atteintes volontaires à l'intégrité physique
contre 8 en 2024



6 cambriolages
contre 3 en 2024



101 interventions
contre 77 en 2024



100 interventions de la gendarmerie
contre 64 en 2024

Même si notre commune demeure un territoire où il fait bon vivre, ces évolutions nous invitent à réfléchir collectivement aux moyens de préserver la tranquillité et la sécurité de chacun.

LA VIDÉOPROTECTION, UNE SOLUTION ENVISAGÉE

Parmi les solutions mises en œuvre dans de nombreuses communes rurales figure la vidéoprotection. Celle-ci peut contribuer à :



prévenir certains actes de délinquance



faciliter l'identification des auteurs d'infractions



aider les forces de l'ordre dans leurs enquêtes



renforcer la protection des bâtiments et espaces publics sensibles



Aucune décision n'est arrêtée à ce jour.

La municipalité souhaite avant tout connaître l'avis des habitants avant d'engager toute réflexion plus approfondie sur ce sujet.



CONSULTATION CITOYENNE

Êtes-vous favorable à l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune de Châteauneuf-la-Forêt ?

☐

OUI

☐

NON

☐

SANS OPINION



INFORMATIONS DU PARTICIPANT (obligatoires)

Nom :

Prénom :

Adresse :

☐

J'atteste être résident(e) de Châteauneuf-la-Forêt.

☐

Je certifie ne participer qu'une seule fois à cette consultation, que ce soit sous format papier ou via le site internet de la commune.



Coupon à déposer en mairie avant le :

28 août 2026



Les informations recueillies sont exclusivement destinées à la vérification de l'unicité des réponses et de la qualité de résident de la commune. Elles ne seront utilisées à aucune autre fin et seront détruites à l'issue du traitement de la consultation.

MAIRIE DE
CHATEAUNEUF-LA-FORÊT





Continuité et Renouveau pour Châteauneuf

Conformément au droit d'expression des élus municipaux, cette tribune est publiée sous l'entière responsabilité de ses auteurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement la position de la municipalité. La commune n'exerce aucun contrôle éditorial sur leur contenu, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur.

Chères Castelneuviennes, chers Castelneuviens,

Nous tenons tout d'abord à remercier les 363 électeurs qui ont accordé leur confiance à notre liste Continuité et Renouveau pour Châteauneuf lors des dernières élections municipales. Avec 4 élus au conseil municipal, nous poursuivrons notre engagement au service de l'ensemble des habitants de notre commune.

Nous exercerons notre mandat dans un esprit d'opposition constructive : soutenir les projets qui nous paraissent répondre à l'intérêt général, mais aussi exprimer nos réserves et proposer des alternatives lorsque cela nous semblera nécessaire.

Plusieurs décisions importantes ont été examinées lors du conseil municipal du 28 avril 2026. Nous avons notamment voté contre le budget principal, estimant certaines dépenses de fonctionnement trop élevées. De plus, certains choix d'investissement méritaient une réflexion plus approfondie, en particulier le projet de démolition de l'ancienne école maternelle afin d'y créer un parking.

Nous avons également regretté l'abandon du projet de rénovation de la salle Bartholdi. Nous prenons acte de la volonté de la majorité de réorienter ce dossier vers un projet de complexe sportif et serons attentifs aux précisions qui seront apportées concernant son contenu, son coût et ses modalités de financement.

Par ailleurs, nous déplorons l'abandon du projet de création de logements adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap, préparé depuis de nombreuses années et budgétisé avec différents partenaires institutionnels, alors qu'il répondait à un besoin réel en matière d'habitat sur notre territoire.

À l'inverse, nous avons soutenu plusieurs délibérations, notamment le **taux d'imposition sans augmentation**, la **continuité du lotissement « des Thuyas »**, le **développement d'activités vélo** sur le pumptrack, ainsi que différentes mesures concernant la **prévention des fortes chaleurs** et la **représentation de la commune** dans les instances extérieures.

Nous resterons particulièrement vigilants sur la **transparence des décisions**, l'accès aux informations nécessaires à l'exercice de notre mandat et la place accordée au **dialogue démocratique** au sein du conseil municipal.

Fidèles aux engagements pris devant vous, nous continuerons à être à **votre écoute**, à porter la **voix des habitants** et à travailler avec sérieux, respect et détermination pour l'avenir de Châteauneuf-la-Forêt.



**Les élus minoritaires du groupe
Continuité et Renouveau pour
Châteauneuf**

**Françoise RIVET, Franck FOUR,
Rose PERLI BASTIER et Julien GAULTIER.**



Contact :
continuite.et.renouveau87@gmail.com

AGENDA de l'été 2026

Châteauneuf-la-Forêt

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

JUILLET

4
JUILLET



TOURNOI DE SIXTE

ASCN Châteauneuf-Neuvic
Stade de Châteauneuf-la-Forêt

4
JUILLET



BAL DES POMPIERS

Centre de Secours
Entrée gratuite - Restauration et buvette

14 JUILLET AU LAC



VIDE-
GRENIERS



MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
DE PAYS



REPAS DES
PRODUCTEURS



FEU D'ARTIFICE
EN SOIRÉE



STAND DE
L'ESCOLA DAU
MONT-GARGAN

18
JUILLET



SÉANCE DÉCOUVERTE CAPO RANDO

Ouverte à tous
Marche aquatique au lac

18
JUILLET



RANDONNÉE MÉMOIRE ANACR

À Linards (14 km) sur les parcours des maquisards

19
JUILLET



COMMÉMORATION ANACR

De la rafle du 19 juillet à Sussac

AOÛT

2
AOÛT



REPAS VIANDE LIMOUSINE

ACCA de Châteauneuf-la-Forêt
À partir de 12h

8
AOÛT



SÉANCE DÉCOUVERTE CAPO RANDO

Ouverte à tous - Marche aquatique au lac

13 AU 18
AOÛT



FESTIVAL DU MONT-GARGAN

Organisé par l'Escòla dau Mont-Gargan

22
AOÛT



CONCOURS DE PÉTANQUE

Esplanade du lac
Organisé par l'ASCN

SEPTEMBRE



TOUT
LE MOIS

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

DES 90 ANS DE L'ESCOLA DAU MONT-GARGAN
Dans le bourg

3 AU 6
SEPT.



ACCUEIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FRANCE FOLKLORE

13
SEPT.



REPAS ANNIVERSAIRE DES 90 ANS DE L'ESCOLA DAU MONT-GARGAN

27
SEPT.



CONCERT

Chorale Sainte-Claire
À 16h00 - La Croisille-sur-Briançe

BAL DES POMPIERS

EN PLEIN AIR

ORGANISÉ PAR
L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

**SAMEDI
4 JUILLET**
À PARTIR DE 20H

ENTRÉE
GRATUITE

- × BUVETTE
- × RESTAURATION
SUR PLACE
- × DJ JOE

PLACE DU CENTRE DE SECOURS
CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

FESTIVAL DU MONT-GARGAN

13 AU 18 AOÛT

TOURNOI OPEN 2026

CHÂTEAUNEUF - LINARDS TENNIS CLUB

DU 29 JUIN AU 12 JUILLET

Simple dames et messieurs
Adultes et jeunes - Tous classements

700 € de lots dont 400 € en espèces

Circuit Sud Est 87

JEUNES : 11 €
ADULTES : 16 €

APECN

TOUT L'ÉTÉ À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Tous les vendredis
de 16h00 à 19h00
Place du 8 Mai



PLAGE DU LAC

Baignade, jeux,
détente et activités
pour toute la famille
Ouverte tout l'été



MARCHE AQUATIQUE CAPO

Tous les mercredis
de juin à octobre
Au lac



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Animations, lectures,
expositions et sélections
pour petits et grands

Un grand merci à toutes les associations, bénévoles, commerçants et agents municipaux
qui font vivre notre commune tout l'été !

Votre Mairie

À VOTRE SERVICE

Une équipe à votre écoute ! 

La municipalité et les agents communaux sont à votre disposition pour vous informer, vous accompagner et répondre à vos besoins au quotidien.



URGENCES



SAMU

15



Gendarmerie

17



Pompiers

18



Urgence SMS /
personnes sourdes
et malentendantes

114



Numéro d'urgence
européen

112

**Centre antipoison :
05 56 96 40 80**



PERMANENCES ET ACCOMPAGNEMENT

■ FNATH : 05 55 34 48 97

3^e vendredi du mois sur rendez-vous
à la mairie de 8h30 à 12h.

■ ADIL : 05 55 10 89 89

1^{er} mardi du mois à la mairie de 16h à 17h30.

■ Nov'Habitat 87 : 05 55 14 88 42

Maison France Services
12 avenue Amédée Tarrade

■ Mission Locale : 05 55 10 01 00

1^{er} et 3^e mardi du mois
Antenne du Conseil Départemental –
MDD de Châteauneuf-la-Forêt.

■ Secours Populaire : Bus solidaire

4^e mardi du mois de 13h30 à 15h
Place du 8 Mai 1945.

■ Restos du Cœur :

Maison des Associations Simone Veil
Jeudi matin de 10h à 12h.

■ Secours Catholique : 07 86 56 52 82

19 rue Firmin Tarrade
Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h
et le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 17h.

■ Conciliateur de Justice :

Lucette CHEYPE
Tél. 06 98 01 31 28



SANTÉ

■ Pharmacie de la Forêt :

☎ 05 55 69 36 35

■ Pharmacie de garde :

☎ 32 37

■ Infirmiers : SABATIER, BORDERIE, LAPLANCHE

☎ 05 55 69 77 21

■ Kinésithérapeutes :

CHATENET, SCHERER, CAYN, RIFFAUD
☎ 05 55 69 31 00

■ Dentistes :

Docteurs Amélie POMMARET,
Emmanuelle GUILIARDI
☎ 05 44 19 12 06

■ Psychologue :

Géraldine VANDEPLANQUE-REY
☎ 06 08 27 37 91

■ EHPAD du Puychat :

☎ 05 55 69 31 76

■ Cabinet vétérinaire Vet'Puychat :

☎ 05 55 69 34 30



ÉCOLES

■ École maternelle :

☎ 05 55 69 39 02

■ École élémentaire de Châteauneuf-la-Forêt :

☎ 05 55 69 75 22

■ École élémentaire de Neuvic-Entier :

☎ 05 55 69 37 28



AUTRES INFORMATIONS UTILES

■ Secrétariat de mairie : 05 55 69 30 27

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h et 13h45 à 17h45

■ Numéro d'urgence Communauté de Communes :

07 52 06 97 57 (eau et assainissement)



**CPTS
Monts
& Barrages**

ACCÈS AUX SOINS – CPTS MONTS ET BARRAGES

Vous avez besoin d'une consultation
médicale mais vous n'avez pas de
médecin traitant ou votre médecin
ne peut pas vous recevoir ?

Les médecins de la CPTS
Monts et Barrages s'organisent
pour vous proposer un rendez-vous
dans un délai de 48 heures.



05 55 11 32 32

Qui peut bénéficier de ce dispositif ?

Toute personne résidant sur le territoire de la CPTS Monts et Barrages, dont les habitants de Châteauneuf-la-Forêt.



EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 15.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations
pratiques, actualités, agenda,
démarches en ligne...

www.chateauneuf-la-foret.fr



SUIVEZ-NOUS ET RESTEZ INFORMÉS !

FACEBOOK
Commune de
Châteauneuf la foret

@chateauneuflaforet

